

S
**REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le

ID : 033-213304850-20250407-DE2025_04_03-DE

SLOW

L'an deux mille vingt-cinq le sept avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Sainte-Terre, dûment convoqué, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Agnès ALFONSO-CHARIOL, Maire.

Date de convocation : 03 avril 2025

Présents : MM. ALFONSO-CHARIOL, BIHR, CANTE, CANTIN, CURELY, DUPONT, DURAND, FONMARTY, GUÉ, LAGUILLON, LERUTH, LOREAU, MICHEL, MOULIERAC, ROSSI, UGOLINI.

Nombre de Conseillers

<u>En exercice :</u>	19
<u>Présents :</u>	16
<u>Absente excusée :</u>	2
<u>Absents :</u>	1

Absents excusés : MM. BAILLEUX, GRANEREAU.

- Mme BAILLEUX a donné pouvoir à M. LAGUILLON
- Mme GRANEREAU a donné pouvoir à Mme ALFONSO-CHARIOL

Absente non excusée : Mme PONS-COUEPEL.

Secrétaire de séance : Monsieur MICHEL.

Délibération n° 2025.04.03

Objet : Prix de vente « panneaux de rue »

Dans le cadre de la mise à jour de la base d'adressage locale et du remplacement des panneaux de rues ; à la demande de quelques administrés, la commune propose de mettre à la vente les anciens panneaux de rue.

Après en avoir débattu et à l'unanimité, les membres du Conseil municipal fixe le prix de vente à 30 € pièce.

Fait et délibéré les jour, mois et an que
dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Le 17 avril 2025,

Agnès ALFONSO-CHARIOL
Maire de Sainte-Terre

